



Bulletin d'information n° 16

(note de service)

Du Lundi 9 janvier au vendredi 13 janvier 2012

Semaine B

Le mot du Principal :

Le début du mois de janvier invite à sacrifier à la tradition des vœux. L'année 2012 sera, à n'en pas douter, une année déterminante à bien des égards. Des dispositions en gestation imposeront bientôt à notre fonctionnement professionnel des modifications profondes. Il nous appartiendra de relever ce défi tout en veillant à ne pas porter atteinte au service public d'enseignement. Je formule le vœu que nous puissions y travailler ensemble et que l'année qui commence nous apporte toute la satisfaction que nous sommes, malgré tout, en droit d'attendre.

Planning prévisionnel de la semaine :

- Lundi 9 janvier:
 - M Fargetton assure le complément de service de Mme Martin (41 et groupe 43/44)
- Mardi 10 janvier :
 - M3-M4 : CESC, Education à la sexualité, salle audio, **31**, accompagnateur M Gautier.
 - S1-S2 : CESC, Education à la sexualité, salle audio, **33**, accompagnateurs MFargetton et Mme Garcia.
 - CESC : réunion du CESC à 17h15 en salle 116.
- Mercredi 11 janvier:
 - Liaison CM2/6^{ème} M2-M4 salle audio.
- Jeudi 12 janvier:
- Vendredi 13 janvier :
 - Commission éducative d'un élève de 6^{ème}4 d'un élève de 3^{ème}3, et d'un élève de 4^{ème}3.
 - 10h00 réunion de la cellule de veille.

Vie de l'établissement :

Exclusion ponctuelle de cours :

Il est rappelé aux professeurs qui excluent ponctuellement des élèves qu'ils doivent leur donner un travail à faire et rencontrer les parents (cf :RI).

Stage d'observation en entreprise 3èmes :

Des documents sont à la disposition des élèves :

Un document d'aide à la réalisation du compte-rendu.

Un document support servant de trame à la rédaction et à la présentation éventuelle de ce compte-rendu (format .doc) sur Gépi.

Le suivi, l'évaluation du stage et de son compte-rendu sont assurés par le professeur tuteur en relation avec le professeur principal.

Une rubrique « stage d'observation en entreprise » sera disponible sur Gépi (bulletin du deuxième trimestre) et sera renseignée par le professeur principal de la classe sur proposition du professeur tuteur qui formulera une appréciation générale individuelle.

NB. Cette évaluation lui permet de valider certains items des compétences 1, 6 et 7 du LPC...

CESC-Education à la sexualité classe de 3ème: Les professeurs accompagnateurs des classes à l'occasion de ces interventions (10, 17 et 23 janvier cf : rubrique « en prévision ») accompagnent les élèves mais ne participent pas à l'action. En revanche les professeurs principaux informent dès à présent les élèves de la tenue de ces interventions.

Pédagogie : Comme l'indique la circulaire de rentrée 2011, « le LPC (livret personnel de compétence) est appelé à prendre de plus en plus d'importance dans la scolarité des élèves sans pour autant se substituer totalement à la notation traditionnelle. L'efficacité du LPC, véritable levier de la réussite des élèves, dépend de la régularité et de la qualité des évaluations » menées en classe par les professeurs. Il apparaît donc indispensable d'y recourir en toutes circonstances en tenant compte de la répartition retenue l'année dernière et sans se limiter au seul niveau de troisième.

- **Rappel important :** Les prescriptions des PAI et des PPS en matière de troubles du langage doivent être respectées par tous les professeurs. Une liste d'élèves à profils particuliers a été distribuée aux PP en début d'année. Ceux-ci, et l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique peuvent prendre connaissance des informations disponibles dans les dossiers des élèves. L'équipe de direction, madame Marcoulet et madame Galy peuvent répondre aux sollicitations des professeurs.

LIAISON CM2/6^{ème} secteur du Collège Dangla - Agen
Programme de la concertation du mercredi 11 janvier 2012
Collège DANGLA

Programme de la concertation

Horaire	Contenu	Outils élaborés
9h00	Accueil	
9h05-9h30	<u>Travaux en plénière</u> Introduction et apport d'informations <ul style="list-style-type: none"> - Commission de liaison - Mise en œuvre du LPC - PPRE passerelle 	
9h30-10h30	<u>Travaux en plénière</u> Tours de table par disciplines (avec une vision transversale – aide aux élèves en difficulté à l'école et au collège) <ul style="list-style-type: none"> - Lettres - Maths + sciences - LV - EPS et compétences transversales (6 et 7) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pistes pour le traitement des difficultés. - Définition d'axes de réflexions didactiques pour l'année suivante
10h30-10h45	<i>Pause</i>	
10h45-11h40	<u>Travaux en binômes</u> (appariement 1 PLC et 1 PE) <ul style="list-style-type: none"> - organisation de la visite du PLC en janvier ou février 2012 (observation d'une classe, début de réflexion pour mise en œuvre de PPRE passerelle) - préparation de la commission de liaison - préparation d'éventuels projets « réalistes » 	<ul style="list-style-type: none"> - Contenus des « PPRE passerelles »
11h40-12h	Plénière : Restitution des travaux,	Programme de liaison

Liste des collègues engagés dans la liaison école – collège (collège Dangla à Agen)

Ecole de Moncaut	M. Ribo	Professeur des écoles
Ecole de Roquefort	M. Fillol	Professeur des écoles
Ecole de Ste-Colombe	Mme At	Professeure des écoles
Ecole de Sauveterre St-Denis	Mme Donati	Professeure des écoles et directrice
Ecole Sembel - Agen	M. Trignac	Professeur des écoles et directeur
Ecole R. Muzas - Boé	Mme Martinelli	Professeure des écoles et directrice
Collège Dangla	M. Dupradeau M. Flèche Mme Galy Mme Mestour Mme Buchet Mme Latour Mme Mountels M Sautonie Mme Niclot M Labadie Mme Piperaux	Principal Principal adjoint CPE Professeure de Français Professeure de mathématiques Professeure de Français Professeure d'Anglais Professeur de mathématiques Professeure de Français Professeur de SVT Professeure d'EPS
Equipe de Cion Agen 1	M. Fainzang	IEN

En prévision :

- 16/01/2012 :
 - L'Amicale organise le partage convivial d'une galette en salle des professeurs.
 - Mise en œuvre EDT modifiés des classes de 63 et 53.
- 17/01/2012 :
 - M3-M4 : CESC Education à la sexualité, salle audio, classe de 34, accompagnateur **M Nadal**.
 - S1-S2 : CESC Education à la sexualité, salle audio, classe de 35, accompagnateur **Mmes Boulet (son remplaçant) et Godey**.
 - 13h00 : Réunion « API » en salle 116.
 - Sortie des ODP3 à Nérac.
- 24/01/2012 :
 - M3-M4 : CESC Education à la sexualité, salle audio, classe de 32, accompagnateur **Mmes Boulet (son remplaçant) et Pirot**.
- 23/01/2012 :
 - 13h00 : Conférence des délégués. (ordre du jour, vie scolaire + charte des règles de civilité du collégien ...)
- 31/01/2012 : Devoir commun de français, classes de 3èmes
- 03/02/2012 : Equipe de suivi de scolarisation d'AG (classe de 43), 13h00 salle 116.

Absences prévues :

M. GAUTIER : jeudi 12 janvier

Informations diverses :

❖ Accès au corps des certifiés et des PEPS par liste d'aptitude et par intégration :

Les candidats devront s'inscrire entre le mardi 10 et le mardi 31 janvier 2012 sur le site <https://bv.ac-bordeaux.fr/siap>

La note d'information est à votre disposition au secrétariat.

Les accusés de réception seront adressés aux candidats le mercredi 1^{er} février 2012 et devront être retournés au Rectorat au plus tard le lundi 6 février 2012.

❖ Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude :

Les candidats devront s'inscrire entre le mardi 10 et le mardi 31 janvier 2012 sur l'application I-PROF.

Site du rectorat : <http://www.ac-bordeaux.fr> cliquer sur l'icône I-PROF.

La note d'information est à votre disposition au secrétariat.

❖ Notation globale 2010/2011 :

Vous êtes cordialement invités à passer au secrétariat avant le 20 janvier 2012 afin de signer les avis de notation globale 2010/2011.

❖ Prestations actions sociales :

Vous pouvez consulter l'ensemble des prestations sociales sur le site : www.ac-bordeaux.fr rubrique action sociale.

Actualités en cours : arrêt du prêt mobilité au 31/12/2011, modification du barème Chèque Vacances, revalorisation des Revenus Fiscaux de Référence pour le droit à l'AIP

❖ Reconversion et qualification professionnelle :

Les personnels enseignants, d'éducation, d'orientation qui souhaitent faire acte de candidature pour une qualification professionnelle ou pour une reconversion professionnelle doivent au secrétariat afin de retirer la notice. Les dossiers sont à remettre au secrétariat avant le 10 février 2012.